



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G5G 1A1
Téléphone : (418) 349-2660
Télécopieur : (418) 349-2395

www.ville.mclnbetchouan.qc.ca
greffier@ville.mclnbetchouan.qc.ca

Avis public de consultation

Demande de dérogation mineure 202-2025

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°202-2025 suivante :

Nature et effet : Régulariser l'implantation du bâtiment principal :

- À une distance de 1,98 mètre de la limite latérale nord de propriété, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 2 mètres, soit une dérogation de 0,02 mètre ;
- À une distance de 3,44 mètres de la limite latérale sud de propriété, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 4 mètres, soit une dérogation de 0,56 mètre ;

Nature et effet : Régulariser l'implantation du bâtiment accessoire :

- À une distance de 0,35 mètres de la limite arrière de propriété, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 0,60 mètres, soit une dérogation de 0,25 mètre ;
- À une distance de 0,29 mètre de la limite latérale nord de propriété, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 0,60 mètres, soit une dérogation de 0,31 mètre ;

Identification du site concerné : Lot 5 270 431 correspondant à une propriété située au 39A-39B, rue St-Basile à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance extraordinaire qui sera tenue le lundi 5 mai 2025, à 08 h à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 15 avril 2025.


Le greffier,
Mario Bouchard

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mario Bouchard, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexe en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 15 avril 2025 en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 15 avril 2025.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 15 avril 2025.


Le greffier,
Mario Bouchard